

Rapport de **développement durable** de **la Ville du Havre**

Décembre 2012 - Direction communication / Maquettage & graphisme : annemariebouille.com / photo fillette couverture : istock





SOMMAIRE

1 • LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE

..... P 8 À 13

LA RÉALISATION D'UN BILAN CARBONE « PATRIMOINE ET SERVICES »..... P 9

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE..... P 10

- HÔTEL DE VILLE : 120 CAPTEURS SOLAIRES..... P 10
- GYMNASSE GUY MÔQUET : OPÉRATION DE RÉHABILITATION..... P 10
- LES MOTEUX : OBJECTIF BASSE CONSOMMATION P 10
- L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SE MET AU VERT..... P 10

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE..... P 10 À 12

- LA SOLUTION « VÉLO »..... P 10
- ENCOURAGER LE PASSAGE AUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES..... P 11
- LE PLAN DE DÉPLACEMENT D'ÉTABLISSEMENT P 11
- DES PARAPLUIES POUR FAVORISER LA MARCHÉ À PIED P 11
- UN PARC DE VÉHICULES PLUS VERT P 12
- L'ÉCO-CONDUITE..... P 12

POUR UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME P 13

- LE GRAND HAMEAU, LIVRAISON DES PREMIERS LOGEMENTS P 13

2 • PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

..... P 14 À 19

• PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ..... P 15

• PROTÉGER LES ESPACES VERTS ET LES ESPACES NATURELS..... P 16

- UN PLAN DE GESTION CONTRE LES ADVENTICES P 16
- DES BOEUF AU PARC DE ROUELLES..... P 16
- LE PLATEAU DE DOLLEMARD, ESPACE NATUREL SENSIBLE..... P 16

• SENSIBILISER À LA BIODIVERSITE LOCALE..... P 16 À 18

- LES ABEILLES DANS LA VILLE..... P 17
- L'ARBRE DE NOS RUES P 17
- L'ÉCO-CABANE À LA PLAGE P 17
- LA FÊTE DE LA NATURE..... P 17
- LES JARDINS SUSPENDUS.....P 17 À 18

• GARANTIR LES RESSOURCES EN EAU P 18 À 19

- L'EAU DE LA PISCINE DE CAUCRIAUVILLE REVALORISÉE..... P 18
- LES CRÊCHES MUNICIPALES ÉQUIPÉES DE NETTOYEURS VAPEURS.. P 18
- UN LAVAGE DES VÉHICULES ÉCONOME EN EAU..... P 19

3 • CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

.....P 20 À 23

- PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMME FEMME P 21
- FAVORISER LE TRAVAIL DES PERSONNES HANDICAPÉES P 21
- L'OPÉRATION « COUP DE POUCE CLÉ » P 22
- L'INTERNAT D'EXCELLENCE P 22
- LA 7^e ECO-RANDO..... P 22

4 • ASSURER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

.....P 24 À 29

• VERS UNE MEILLEURE COHÉSION AU SEIN DES TERRITOIRESP 25 À 26

- BLÉVILLE : UN VENT NOUVEAU SUR LE QUARTIER..... P 25
- BLÉVILLE : L'ÉCO-JARDIN PARTICIPATIF P 25
- DU NEUF SUR LE CENTRE ANCIEN P 26

• PLACER LA MOBILITÉ AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE P 26

- LES ACTIONS DÉPLOYÉES PAR LE PLAN MOBILITÉ..... P 26

• DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI..... P 27

- LA CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS P 27
- LES CAFÉS DE L'EMPLOI P 28
- LA MAIN TENDUE AUX JEUNES ISSUS DE QUARTIERS EN DIFFICULTÉ..P 28

5 • PRODUIRE ET CONSOMMER « RESPONSABLE »

.....P 30 À 37

- LE PLAN DÉCHETS P 31
- DES MÉTHODES INNOVANTES POUR NETTOYER LES SOLS POLLUÉS P 32
- LA RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE ET L'INTÉGRATION
PROGRESSIVE DES PRODUITS BIO ET LOCAUX P 37
- LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES
PAR LA VILLE SE METTENT AU VERT P 32
- LA TRANSAT, UN ÉVÈNEMENT ÉCO-GÉRÉ..... P 32
- LES «CHANTIERS PROPRES» DANS LA CONTINUITÉ P 32
- LA CITÉ A DOCKS RÉCOMPENSÉE.....P 33
- LA SEMAINE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE..... P 35
- LES INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES P 35

ÉDITO

Conjuguer notre essor économique et le bien être des habitants, tout en préservant l'environnement, est le fondement même du développement durable. Parce qu'il s'agit à l'évidence d'un sujet essentiel, la Municipalité s'est précisément fixée cette ligne de conduite. Deux « agendas 21 » ont été successivement élaborés et menés depuis 2008 pour réussir cet objectif fondamental.

Le rapport annuel sur le développement durable constitue un document important. Il faut en effet accepter de regarder le chemin qui reste à parcourir pour transmettre à nos enfants une ville où ils aimeront vivre et habiter. L'enjeu est fort et il convient, en outre, de se soumettre à des évaluations, en toute transparence, et de rendre compte.

Ce rapport annuel poursuit, enfin, un objectif pédagogique : le développement durable n'incombe pas aux seuls pouvoirs publics. Il relève de la responsabilité de chacun de s'emparer des enjeux du développement durable et d'examiner à sa propre échelle - dans sa propre structure, au sein de sa famille - comment construire la ville de demain. Le défi est grand. Il est fondamental. En choisissant d'être ambitieux et d'agir collectivement, Le Havre est, je le crois, sur la bonne voie.

Edouard Philippe
Maire du Havre
Député de la Seine Maritime



1 - LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE

« Gaz à effet de serre: objectif -3,2 % par an »



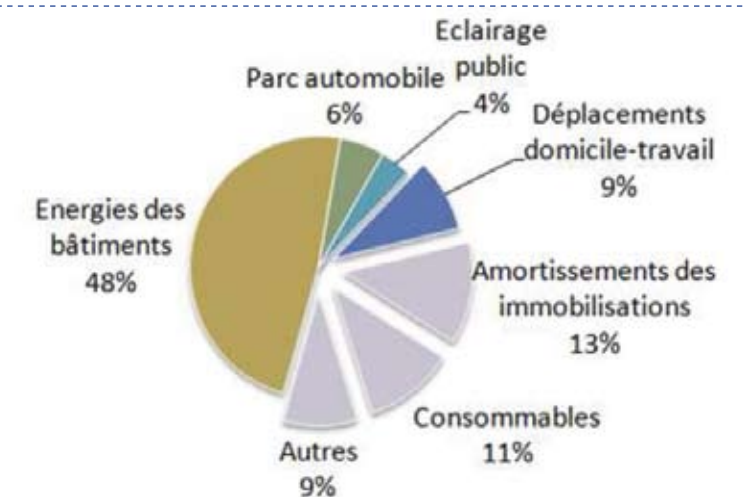
COLLABORER AVEC TOUS LES ACTEURS

Qu'elle initie de nouveaux projets ou qu'elle soit partie prenante à des initiatives d'envergure nationale - à l'image de l'étude pour l'installation d'éoliennes offshore sur le littoral Haut Normand -, la Ville du Havre s'implique. Elle marque sa volonté de collaborer avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs : l'ADEME, Air Normand, le réseau Energy Cities, la CODAH, l'AURH (Agence d'Urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire), les opérateurs de transports, la Région Haute Normandie, le Département de la Seine Maritime, le Centre Communal d'Action Sociale et Pôle Emploi, la Mission Locale, le GEIQ, les organismes de formation et d'accompagnement, l'Université du Havre.

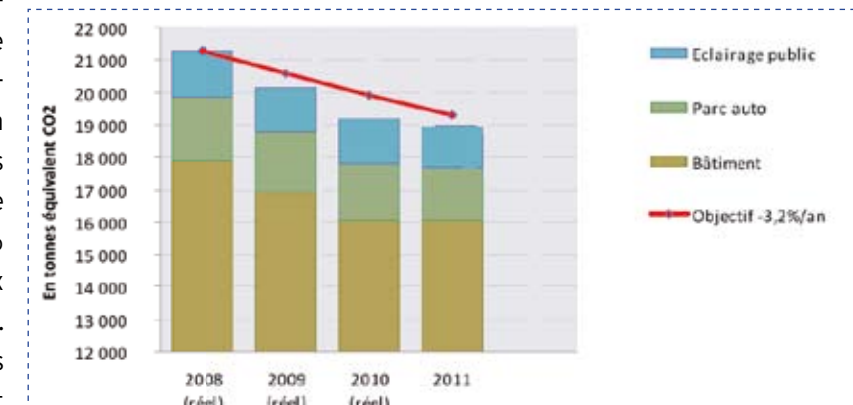
Le lien entre les activités humaines et l'augmentation de l'effet de serre n'est plus à démontrer. Les transports et les bâtiments sont les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Aussi, la municipalité agit sur les leviers à sa disposition pour donner plus de place aux modes doux de déplacement, favoriser une meilleure isolation des logements et diminuer de 3,2 % ses propres émissions de gaz à effet de serre. La compétence relative à la protection de l'atmosphère a été déléguée à la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH). Depuis 1990, Le Havre s'est portée volontaire aux côtés de huit autres agglomérations pour mettre sous surveillance sa qualité de l'air. Toutes les villes étudiées présentent ponctuellement des dépassements par rapport aux valeurs cibles définies par l'OMS, notamment pour ce qui concerne les particules fines et le dioxyde d'azote. La CODAH aux côtés de l'Etat (DREAL) et d'Air Normand mènent des actions concrètes pour les réduire. Les grands projets structurants situés sur le territoire de la Ville, tels que le tramway ou la transformation de l'entrée de ville en un boulevard urbain, vont permettre d'y contribuer en diminuant l'impact lié à la circulation automobile.

LA RÉALISATION D'UN BILAN CARBONE « PATRIMOINE ET SERVICES »

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville du Havre s'est fixée à partir de 2008 un objectif de maîtrise de ses propres émissions de gaz à effet de serre, avec une ambition de les réduire de 3,2 % par an. Cette pente de réduction permettra d'atteindre -75% en 2050, soit un résultat conforme aux engagements nationaux « Facteur 4 ». Un Bilan Carbone® Patrimoine & Services a été réalisé sur l'exercice 2007 : il permet d'identifier les enjeux et les opportunités. Il est mis à jour régulièrement.



(a) Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la Ville du Havre en 2007.



(b) Synthèse de l'évolution du bilan carbone de la Ville

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Les consommations d'énergie des bâtiments pour le chauffage et l'éclairage public représentent quasiment la moitié des émissions de gaz à effet de serre des activités de la mairie. Un plan d'actions est donc mis en place pour les réduire.

• HÔTEL DE VILLE : 120 CAPTEURS SOLAIRES

Les 120 capteurs solaires photovoltaïques installés sur le toit-terrasse de l'Hôtel de Ville produisent, chaque année, l'équivalent de la consommation électrique de dix foyers (hors chauffage), tout en économisant dix tonnes de CO₂.

• GYMNASSE GUY MÔQUET : OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Vétuste et dégradé par les années, le gymnase Guy Môquet méritait une réhabilitation. Après un long travail de concertation avec les usagers et quinze mois de travaux, c'est aujourd'hui chose faite. La toiture, le bardage et le revêtement de sol ont été réhabilités, la peinture refaite et l'électricité mise aux normes. De nouveaux vestiaires ont été construits, ainsi que des sanitaires, des douches et une infirmerie. La structure répond dorénavant aux normes de Haute Qualité Environne-

mentale : isolation adéquate, toiture végétalisée, ventilation double flux, chauffage au gaz, etc. Pour mieux intégrer le gymnase dans le paysage, le parvis d'entrée a été restructuré et doté d'accès pompiers et sécurité, le parking a également été réaménagé et les alentours agrémentés d'espaces paysagers.

• LES MOTEUX : OBJECTIF BASSE CONSOMMATION

Le nouveau centre technique des Moteux, situé sur le plateau nord-ouest, est opérationnel. Cette structure municipale, qui devance l'objectif « basse consommation » imposé aux bâtiments publics et tertiaires à partir de 2012, accueille les équipes des ateliers des bâtiments de la Ville (menuisiers, maçons, électriciens, etc.).

• L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SE MET AU VERT

Les efforts de réduction mis en place portent leurs fruits. Les émissions apparaissent en effet en légère baisse grâce aux initiatives suivantes :

- achat de luminaires avec variateurs de puissance ;
- centralisation des armoires ;
- installation d'une programmation horaire astronomique ;
- mise en place de LED ;
- pour la signalisation.

En 2011, 155 points lumineux ont été

équipés de variateurs de puissance. La Ville s'est également fixée l'objectif de réduire la consommation d'énergie des illuminations festives grâce à l'acquisition d'ampoules LED. 385 000 pour l'ensemble de ses installations.

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE

Le Havre a bâti son premier plan mobilité durable dès 2005. L'objectif principal était de définir un véritable réseau cyclable structurant, de mettre en place le plan d'accessibilité aux personnes handicapées, de favoriser une meilleure rotation des véhicules par une politique de stationnement adaptée et d'accorder davantage de place aux piétons dans les aménagements, en clair diminuer la pression automobile par un meilleur partage de l'espace public. De plus, portée par sa volonté d'exemplarité, la municipalité s'est aussi fixée pour objectif de réduire de 3,2 % par an les émissions liées à son patrimoine et aux activités de ses services. Agir sur les déplacements de son personnel est donc une priorité.

• LA SOLUTION VÉLO...

Le Vél'H est un service de prêt de vélos longue durée (un mois mini-

mum) proposé par la Ville du Havre. Trois offres sont mises à la disposition des Havrais de plus de 16 ans : le vélo classique dont la location est gratuite ; le vélo à assistance électrique pour une location de 20 € par mois ; le vélo pliant pour 10 € par mois. En 2011, 140 vélos ont été loués sur l'année.

Les aménagements propres aux déplacements des deux roues non motorisés se poursuivent pour aboutir à un doublement du réseau cyclable (pistes, bandes, etc.), soit 90 km à l'horizon 2014. En 2011, 14 nouveaux parcs vélos ont été installés. Au total, la ville en comptabilise 844.

• ENCOURAGER LE PASSAGE AUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En avril 2010, la Ville a signé

une charte pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. En 2011, elle a validé sa stratégie de déploiement de véhicules électriques pour la période 2012 - 2014 : l'objectif visé est l'acquisition de 20 véhicules électriques et l'équipement de 24 places de stationnement avec des bornes de rechargement (dont 22 places réparties sur les 11 parcs de stationnement de la Ville).

• LE PLAN DE DÉPLACEMENT D'ÉTABLISSEMENT (PDE)

Le PDE vise à inciter les agents municipaux à se déplacer autrement qu'en voiture et à promouvoir l'utilisation des transports en commun, du vélo, de la marche... tant pour les déplacements professionnels que privés. Ainsi, depuis janvier 2010, la Ville prend-elle en charge jusqu'à

75 % (pour les agents résidant dans le périmètre de la CODAH/ 50 % pour les extérieurs) du coût des abonnements de transports collectifs (bus, train, car) pour les déplacements résidence/travail. Ce dispositif est inscrit dans le volet 2 de l'agenda 21. 337 personnes en ont bénéficié en 2011.

• DES PARAPLUIES POUR FAVORISER LA MARCHÉ À PIED !

Depuis octobre 2011, pour favoriser les déplacements à pied sur de courtes distances même quand le temps est incertain, une quarantaine de parapluies sont mis à disposition des agents municipaux dans quatre points de prêt.



Le CO₂ en cible

En 2011, différents travaux de maîtrise d'énergie ont été réalisés afin de réduire les émissions de CO₂. Près de 100 tonnes ont ainsi été économisées.

« Les capteurs solaires de l'Hôtel de Ville produisent chaque année l'équivalent de la consommation électrique de dix foyers. »

• UN PARC DE VÉHICULES PLUS VERT

Depuis plusieurs années, la Ville du Havre a engagé d'importants efforts pour diminuer son impact sur l'environnement. Elle renouvelle son parc avec des véhicules plus performants en terme de CO_2/km et a mis en place un pool mutualisé afin d'agir sur l'organisation des déplacements de son personnel.

Un pool de vélos en libre service est opérationnel depuis 2007. Vingt bicyclettes sont mises à la disposition des agents municipaux prenant leurs fonctions à l'Hôtel de Ville ou à proximité, afin d'assurer leurs déplacements professionnels. Une quinzaine sont à assistance électrique.

• L'ÉCO-CONDUITE

Les changements de comportement au volant induits par l'éco-conduite rejoignent aussi la politique de prévention mise en place par la Ville, notamment du point de vue des accidents. En effet, l'éco-conduite permet d'acquérir des bonnes pratiques pour une conduite plus sûre, plus confortable, plus économique et plus écologique. Entre 2009 et 2010, la Ville du Havre a formé près de 200 conducteurs permanents.



« Des initiatives ont été prises autour de la mobilité électrique : fourgonnettes électriques, scooters électriques, vélos à assistance électrique avec le Vel'H pour les Havrais et un pool de vélos de service pour les agents municipaux. »



En 2011, le dispositif a été ouvert aux conducteurs occasionnels. Il est prévu chaque année d'assurer une « piqure de rappel » permettant aux agents ayant suivi la formation initiale de se remémorer les bonnes pratiques. Grâce à l'éco-conduite, 10 % de carburants aux 100 km sont économisés.

POUR UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

La Ville s'est engagée dans la démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). Elle permet d'envisager tous les champs d'un projet sous l'angle de l'environnement et des économies d'énergie, depuis la phase amont jusqu'au suivi de la réalisation. L'incitation auprès des opérateurs promoteurs privés et bailleurs sociaux à intégrer une démarche environnementale dans leurs opérations de construction de logements (chantier propre, intégration urbaine et architecturale, économies d'énergie, matériaux durables, etc.) montre l'enjeu pour la Ville d'instaurer une politique énergétique globale et cohérente, dans un contexte national qui prévoit la généralisation des bâtiments basse consommation dès 2012 puis celle des bâtiments à « énergie positive » en 2020.

L'AEU Sud Marceau est arrivée à

terme en 2011. Le programme urbain conçu par les deux jeunes équipes architectes urbanistes est en cours de finalisation. La démarche AEU a permis d'intégrer la dimension environnementale dans les réflexions des urbanistes. Sur la base d'un diagnostic du site, le bureau d'étude AEU a identifié les enjeux et les objectifs pour y répondre. Un outil d'évaluation des projets (tableau de bord) permettra à la Ville et aux architectes de considérer dans le projet les solutions techniques à mettre en œuvre sur le plan environnemental.

• LE GRAND HAMEAU, LIVRAISON DES PREMIERS LOGEMENTS

Sur le plateau nord-ouest entre Sainte-Adresse et Octeville, un quartier est en train d'éclore. Tourné vers le développement durable, le Grand Hameau s'étend sur 28 hectares. En pleine expansion, ce quartier résidentiel propose une nouvelle façon de vivre : maisons de ville et petits immeubles intégrés dans des espaces paysagers sont conçus pour être économes en énergie.

Une centaine de logements a déjà été livré. Une centaine d'autres verra le jour d'ici janvier 2013. A terme, ce nouveau quartier accueillera 1 200 logements, mêlant petits collectifs à deux étages, maisons de ville et

habitat pavillonnaire classique. Tous sont économes en énergie et classés « Très Haute Performance Énergétique » ou « Bâtiment Basse Consommation énergétique ».

Pour garantir un cadre de vie agréable, le site sera généreusement paysager. Récupérées, les eaux pluviales seront utilisées pour la valorisation des espaces publics. Gérées grâce à des fossés en herbe, elles seront redistribuées vers des plans d'eau aménagés en cascade et bordés de parcs.

Automobilistes, piétons et cyclistes cohabiteront dans les rues, toutes classées en « zone 30 ». Une place de choix sera réservée aux cyclistes, grâce à des stationnements sécurisés et des pistes aménagées reliant le plateau de Dollemard au sentier du littoral.



« Engagée dans la démarche « AEU », la Ville incite bailleurs sociaux et opérateurs privés à intégrer une démarche environnementale dans leurs opérations de construction. »



2 - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le territoire du Havre abrite une richesse biologique souvent insoupçonnée au cœur de ses 750 hectares de forêts, parcs, jardins et squares qui constituent autant de lieux de vie et de reproduction animale et végétale. La Ville conduit des politiques et des actions pour protéger ce patrimoine : 300 000 plantes sont ainsi semées ou repiquées chaque année tandis que 13 000 arbres, soit 150 variétés différentes, jalonnent les quartiers.

Au titre de ses actions conduites pour la gestion de son patrimoine, de son fonctionnement et de ses activités internes, la Ville a voulu montrer l'exemple en matière de préservation des ressources (économies d'eau, tri des déchets). En outre, pour l'entretien de ses espaces, des techniques écologiques sont développées en tenant compte des caractéristiques de chaque espace et du milieu environnant.

La Ville du Havre s'inscrit dans la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB), initiative de l'État, afin de favoriser la biodiversité sur le territoire français. Cette démarche a été entreprise avec l'ensemble des associations environnementales locales dans l'optique de présenter un plan d'actions concerté au Ministère de l'Ecologie. Une quinzaine d'associations ont participé aux groupes de travail avec une moyenne de 18 personnes. Les pistes de réflexion ont porté sur les axes « sensibiliser, connaître et favoriser ».



« La Ville conduit des politiques et des actions pour protéger ce patrimoine : **300 000** plantes sont ainsi semées ou repiquées chaque année tandis que **13 000** arbres, soit **150** variétés différentes, jalonnent les quartiers. »

PROTÉGER LES ESPACES VERTS ET LES ESPACES NATURELS

• UN PLAN DE GESTION DES ADVENTICES

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et du Plan Ecophyto 2018, les Directions de la Propreté et des Espaces Verts ont travaillé conjointement pour mettre au point un plan de gestion des adventices, se conformant ainsi à la législation qui impose une réduction de 50 % de l'utilisation de produits phytosanitaires avant 2018. La Ville du Havre va même au-delà des exigences gouvernementales et européennes puisqu'elle tend à réduire à zéro l'utilisation des produits chimiques.

De quoi s'agit-il vraiment ? Contrairement aux idées reçues, les adventices ne sont pas de mauvaises herbes, mais des végétaux dont la présence n'était ni prévue ni voulue. La présence de coquelicots dans un champ de blé en est certainement l'exemple le plus probant.

Pour éliminer ces adventices, la Ville du Havre souhaite donc réduire l'utilisation de produits phytosanitaires de désherbage, c'est-à-dire tendre vers l'abandon des traitements chimiques. Pour se faire, la municipalité a recours à des techniques alternatives; désherbage thermique ou manuel, ainsi qu'à des techniques

substitutives : occupation de l'espace par le pavage ou la plantation, ensemencement spontané ou provoqué, avant une gestion par tonte.

Cette nouvelle politique de traitement des adventices n'a pas pour seul et simple objectif, la réduction de l'utilisation des produits chimiques. Cela va bien au-delà du cadre réglementaire. Il s'agit aussi de protéger l'environnement en évitant la pollution des sols et des eaux, tout en protégeant les personnes exposées.

Cette démarche a été généralisée à l'ensemble de la ville dans tous les parcs et jardins aux pieds des arbres ainsi que dans les cimetières et sur les terrains de sport. L'entretien des cours d'école est réalisé sans produit chimique depuis 2010.

• DES BŒUFS AU PARC DE ROUELLES

Avant l'arrivée de deux bœufs écossais au printemps 2012, un relevé floristique et faunistique a été réalisé au cours de l'été 2011, afin d'établir un état zéro avant changement de pratique. Les parcelles concernées étaient auparavant fauchées et tondues, elles sont désormais entretenues par les bœufs.

• LE PLATEAU DE DOLLEMARD, ESPACE NATUREL SENSIBLE

Classé Espace Naturel Sensible

départemental depuis 2001, le plateau de Dollemard et ses falaises littorales font partie des éléments paysagers naturels remarquables du Havre. Aujourd'hui inaccessible, cet espace doit retrouver toutes ses qualités et richesses naturelles. Son accès au public, par la création du « sentier du littoral », doit être aménagé pour offrir aux habitants de l'agglomération un espace vert d'envergure ; complémentaire de ceux déjà existants (forêt de Montgeon ou parc de Rouelles). Avec le Département de la Seine-Maritime, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, la reconquête de ce site se fera grâce à un plan de gestion environnemental. Il prévoit notamment des aménagements paysagers qui doivent pour l'essentiel gommer les traces des différentes utilisations irrespectueuses du site et amorcer un processus de végétalisation : plantations de végétaux adaptés à ce milieu particulier de bord de mer.

SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Au-delà de la question des espaces naturels sensibles, la protection de la biodiversité exige un apprentissage et une sensibilisation de la population. Dans cet esprit, dix « jardins partagés » permettent la

participation directe des citoyens et le renforcement de la cohésion sociale. De même, l'installation de ruches en ville répond à cette sensibilisation. L'élaboration d'une Charte de l'arbre en ville pour favoriser la biodiversité permettra également d'informer et de sensibiliser la population sur cette question.

• LES ABEILLES DANS LA VILLE

Un projet d'apiculture en ville a été initié en 2010 et poursuivi en 2011. Au cours de cette année, des conventions ont été passées avec trois apiculteurs amateurs afin d'installer des ruches sur des sites municipaux urbains. Ces conventions ont abouti à l'installation de trois ruches sur les sites du parking Jean-Jacques Rousseau, le domaine des Sources et sur un terrain situé près du cimetière Corot. 5 ruches sont installées aux Jardins Suspendus. Au total, on compte 14 ruches sur le territoire de la commune.

• L'ARBRE DE NOS RUES

Après s'être familiarisés avec « L'arbre de nos rues », des élèves de CE1 de l'école Maréchal Joffre ont participé à la plantation de deux érables devant leur établissement.

• L'ÉCO-CABANE À LA PLAGE

La thématique de l'année 2011 portait sur la biodiversité de notre littoral. Des jeux ont été organisés sur la diversité de la faune et de la flore locales. 4386 personnes y ont été accueillies.

LA PLAGE ÉCO-LABELLISÉE PAVILLON BLEU

Vendredi 27 mai, l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE) a remis pour la 13^e fois le label « Pavillon bleu 2011 » à la Ville du Havre. 120 communes, 358 plages en France ont ainsi été récompensées. Un éco-label qui fait le bonheur de tous les Havrais mais aussi des touristes et voyageurs. 13 années maintenant que la Ville du Havre se voit décerner le Pavillon Bleu pour sa plage. Cet éco-label reconnu internationalement par les touristes et les voyageurs est attribué selon des critères stricts basés sur la sensibilisation du public, l'environnement général, la gestion des déchets et la gestion de l'eau.

Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu favorise aussi une prise de conscience générale vers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

• LA FÊTE DE LA NATURE

Elle s'est déroulée du 16 au 22 mai. Le thème retenu était « la forêt ». La Grange du Parc de Rouelles a constitué le lieu central de cette semaine d'animations avec deux expositions : « Des forêts et des hommes » et « Les animaux de la forêt ». Des ateliers y ont également été proposés autour de l'outil « Hector l'arbre mort » de WWF. Près de 1400 visiteurs ont été accueillis sur cette édition.

• LES JARDINS SUSPENDUS

En 2011, 110 023 personnes ont arpenté les allées des Jardins Suspendus. À l'automne, la Ville a bénéficié de la reconnaissance de la démarche «jardin botanique».

Les Jardins Suspendus en chiffres

Fleurissement 2011 :

Été : 113 100 plantes produites

Automne : 129 500 plantes produites et 92 400 bulbes

Collections 2011 :

Environ 4200 taxons présentés aux publics, dont plus de la moitié dans les serres.

Énergie d'avenir

Pour la troisième année consécutive, le label « Energies d'avenir » a été décerné à la Ville du Havre, à l'occasion du Salon des Maires qui s'est tenu à la Porte de Versailles (Paris) le 24 novembre 2011. Cette récompense salue les actions engagées pour la gestion écologique des espaces verts.



La Ville propose de multiples activités et rendez-vous :

Les Mercredis aux Jardins

428 personnes ont suivi les ateliers proposés au cours de 9 « Mercredis aux Jardins ». Ce rendez-vous est l'occasion de découvrir le savoir-faire et les secrets de l'entretien d'un jardin au fil des saisons, grâce aux conseils délivrés par un animateur et un jardinier de la Ville.

Les Rencontres végétales

Le succès de la première édition a entraîné l'organisation d'une deuxième les 25 & 26 juin. Le principe consiste à regrouper le temps d'un week-end diverses associations à vocation botanophile et à faire découvrir le monde végétal.

Au-delà du nombre grandissant de participants (1730 personnes), cette année a été marquée par deux interventions de qualité, en les personnes d'Yves-Marie ALLAIN, ingénieur horticole & écrivain, et de Jean-Marie SOLICHON, directeur du Jardin exotique de Monaco.

Les Rendez-vous aux Jardins

Depuis 2008, la Ville du Havre participe régulièrement à cette manifestation qui constitue un prérequis à l'obtention du label « Jardin remarquable » délivré par la DRAC.

« Le jardin nourricier » : telle était la thématique nationale de l'édition 2011 des « Rendez-vous aux Jardins » qui ont attiré 1546 personnes. Les visiteurs ont découvert aux Jardins Suspendus et au Parc de Rouelles une programmation autour du jardin et des plantes ressources qui le composent qu'elles soient alimentaires, spirituelles, textiles, mais aussi imaginaires.

L'exposition Savane

A l'occasion de l'exposition « Savane, un océan d'herbes » présentée par le Muséum d'Histoire naturelle, les Jardins Suspendus ont accueilli une partie des travaux photographiques de Christine et Michel Denis-Huot, photographes professionnels ainsi qu'un espace représentant une variété de paysages. L'objectif de cette manifestation est d'évoquer les

paysages de la savane et de montrer leur diversité.

GARANTIR LES RESSOURCES EN EAU

• UNE SECONDE VIE POUR L'EAU DE PISCINE

La Ville du Havre a mis en place un système de récupération des eaux de vidange de la piscine de Caucriauville permettant de remplir les balayeuses et laveuses pour nettoyer les rues. Une cuve de stockage de 30 m³ est installée afin de stocker l'eau de renouvellement de la piscine qui demeurera dans la cuve durant quelques jours pour permettre sa déchloration. Un réseau d'alimentation est créé jusqu'aux bâtiments qui abrite les services municipaux à 140 mètres de la piscine en vue d'une alimentation directe. Sur l'année entière, la quantité d'eau potable ainsi économisée est de 2 500 m³ environ. Les travaux lancés en 2011 se sont achevés en 2012.

• DES NETTOYEURS VAPEURS DANS LES CRÈCHES MUNICIPALES

L'utilisation de produits pour l'entretien et l'hygiène des structures de la petite enfance peut être source de contamination de certains milieux (air, sol, eau) et avoir un impact sur la santé des enfants et des professionnels qui fréquentent l'équipement. La Ville du Havre a souhaité proposer une méthode de nettoyage et de désinfection efficace, reconnue et validée par le conseil scientifique

de la Société Française d'Hygiène Hospitalière, qui s'inscrit pleinement dans le respect de l'environnement et des personnes. L'objectif était d'initier une démarche de protection de l'environnement et des personnes en proposant un procédé de nettoyage et de désinfection naturel.

Le premier nettoyeur vapeur a été mis en place au « Toboggan Jaune » en février 2010 : une économie de 7% a été réalisée sur le poste « produits d'hygiène et d'entretien ».

La Ville a souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble de ses crèches. Dix crèches supplémentaires ont ainsi été équipées en 2011.

• UN LAVAGE DES VÉHICULES MUNICIPAUX ÉCONOME EN EAU

En 2011, 240 véhicules de la flotte automobile de la Ville ont bénéficié d'un lavage sans eau. Ce procédé consiste en un nettoyage à base de produit écologique et biodégradable. 120 m³ d'eau ont ainsi été économisés.

« La récupération des eaux de la piscine de Caucriauville a permis d'économiser 2 500 m³ d'eau potable. »





3 - CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

La Ville du Havre compte 3 499 agents municipaux pour une population totale de 181 300 habitants.

• PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

51,92% de l'effectif est féminin. Dans la catégorie A, les femmes sont plus nombreuses : 55,92% contre 44,08% pour les hommes. Elles sont majoritairement représentées dans la filière administrative (36%), suivie de près par la filière technique (34%).

• FAVORISER LE TRAVAIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 19 novembre 2009, la Ville du Havre a signé une convention avec le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) visant à développer des actions en faveur de l'intégration et du maintien dans l'emploi.

Au 31 décembre 2011, la Ville a atteint le seuil de 6,6% d'emploi de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (221 au 01/01/2011) sont notamment :

- les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - CDAPH (ex reconnaissance Cotorep)
- les personnes accidentées du travail (10% d'allocation)
- les agents bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité
- les agents reclassés
- les personnes atteintes de maladies professionnelles



PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

En 2011, 979 agents ont été formés à l'Hygiène et Sécurité pour un total de 2 456 jours de formation, soit 26,3 % du nombre de jours global de formations réalisées sur l'année.

Un diagnostic de prévention des risques a été instauré dans les directions techniques pour analyser les situations pouvant entraîner des pathologies professionnelles.

Une procédure de concertation des agents a été mise en place pour intégrer les besoins des utilisateurs dans les achats et les aménagements des locaux et organisation du travail, tout en intégrant les contraintes et les conditions de travail.



Les actions réalisées dans le cadre du FIPHFP en 2011 sont les suivantes :

- Financement de 5 aides techniques individuelles (prothèses auditives, fauteuil roulant...)
- 60 aménagements de poste
- 18 agents ont bénéficié de l'intervention d'une auxiliaire de vie professionnelle
- 23 agents repositionnés pour raison médicale ont suivi une formation
- 40 personnes ont été accompagnées par un tuteur dans le cadre d'un changement de poste pour raison médicale
- 1 agent porteur d'un handicap a été recruté
- 3 apprentis et 6 stagiaires en situation de handicap ont été accueillis
- Mise en place d'un vaste plan de communication : 2 repas dans le noir, 1 café sourd, réalisation d'un quiz handicap, visite d'un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail)
- Réalisation d'un séminaire à l'attention des managers de la collectivité sur le thème des diversités
- Elaboration et diffusion d'un livret « Vie professionnelle et Handicap » à destination de l'ensemble des agents de la Ville (4 000 exemplaires)

• L'OPÉRATION

« COUP DE POUCE CLÉ »

Le dispositif « Coup de Pouce Clé » est conçu par l'association APFEE (Association Pour Favoriser l'Égalité des chances à l'Ecole), agréée par l'Éducation Nationale. Il a pour objectif de renforcer les compétences en lecture et en écriture de certains élèves.

Les 2 années d'expérimentation et

les évaluations de l'Éducation Nationale mettent en évidence la plus-value du dispositif qui permet à des enfants repérés en fragilité en début d'année scolaire de progresser. Ces résultats sont d'autant plus marqués que la famille s'implique dans l'action. Pour la troisième année, la Ville du Havre a donc mis en place le Coup de Pouce Clé, en partenariat avec l'Éducation Nationale :

Année 2010/2011 :

Écoles Louis Blanc et Robespierre (10 enfants).

Année 2011/2012 :

écoles Louis Blanc, Robespierre, Joffre et Raspail (20 enfants).

Les bénéfices dépassent le cadre de la lecture : ils se situent également au niveau des compétences psychosociales de l'enfant qui apprend à prendre la parole en petit groupe tout en étant valorisé et encouragé.

L'INTERNAT D'EXCELLENCE

Le dispositif « Internat d'excellence » a été lancé en février 2008 par le gouvernement dans le cadre de la dynamique « Espoirs Banlieues » afin de promouvoir l'égalité des chances et la mixité sociale. Il offre un cursus éducatif complet à des élèves motivés qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. Ils viennent pour la plupart d'établissements situés en zone d'éducation prioritaire. L'internat d'excellence du Havre a ouvert ses portes en septembre 2010 à 19 élèves. Les effectifs augmentent chaque année, atteignant 80 internes en 2011/2012. Les promotions sont systématiquement composées dans le souci de respecter la parité filles/garçons.

Sollicitée par l'Éducation Nationale,

la Ville du Havre soutient le dispositif depuis son démarrage. Elle a contribué au financement du chantier du bâtiment aux côtés de l'ANRU. Elle participe à la mise en œuvre du projet pédagogique en finançant les transports, les postes des services civiques et des animateurs. Elle met également à disposition des équipements sportifs. L'articulation du dispositif avec le Programme de Réussite Éducative étoffe l'offre d'accompagnement éducatif sur la commune.

LA 7^{ÈME} ECO-RANDO

Pour la septième année consécutive, la Ville du Havre a organisé un rallye pédagogique appelé « Eco-rando » destiné aux enfants de 8 à 12 ans. Cette action se déroule chaque année, de fin septembre à début novembre, dans un quartier différent : après Bléville, Gravelle-Soquence, Caucriauville, Sanvic et les quartiers Sud, l'Eco-rando s'est tenue en 2011 dans le quartier du Mont-Gaillard. Les jeunes ont répondu à 18 questions qui avaient pour but de sensibiliser les jeunes à l'environnement, au développement durable, aux réalités économiques et sociales ou à l'histoire et la vie contemporaine de leur quartier.

Un travail conjoint avec l'Inspection académique a permis de mobiliser les établissements du quartier du Mont-Gaillard. Cette édition 2011 a réuni 119 participants.



« La Ville du Havre soutient le dispositif « Internat d'excellence » depuis son démarrage. »



4 - ASSURER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

VERS UNE MEILLEURE COHÉSION AU SEIN DES TERRITOIRES

• BLÉVILLE : UN VENT NOUVEAU SUR LE QUARTIER

Le programme de restructuration du groupe Paul Bouchez a été lancé. Financée par le bailleur Alcéane en partenariat avec la Ville du Havre, l'opération consiste à démolir des barres d'immeubles pour construire de petits collectifs et des maisons individuelles, réhabiliter les appartements vétustes et les parties communes, aménager des jardins, créer de nouvelles rues. Ce programme de restructuration qui va changer l'image du secteur s'inscrit dans la qualité et la durée. Il est mené avec les habitants, dans le cadre de réunions de concertation et d'ateliers de proximité.

• BLÉVILLE : L'ÉCO-JARDIN PARTICIPATIF

Ce jardin a ouvert ses portes le 5 juin 2010 à Bléville. Les habitants du quartier ont participé eux-mêmes à sa création.

La gestion et l'entretien du jardin sont assurés par le « Centre Jeunes de la Sous-Bretonne » qui :

- veille au bon développement du jardin avec les habitants
- anime le site, accueille le public et les groupes
- joue un rôle de médiation et de mise en réseaux de partenaires (« Les Ateliers de Bléville », l'AHAPS, les jardins familiaux, les écoles, etc.)

Le site est ouvert 24h/24 et 7j/7. Un animateur organise des séances sur les techniques de jardinage.



© L. Breard



© L. Breard



• DU NEUF SUR LE CENTRE ANCIEN

Placé au cœur de la ville et à la croisée de ses chemins, le centre ancien fut aussi au carrefour de l'Histoire. Il fait l'objet d'une vaste campagne de rénovation qui s'étendra jusqu'en 2016. Points de départ de cette opération, les « Rendez-vous du centre ancien » se sont tenus pour la première fois en septembre 2011. Ils sont l'occasion d'aller au-devant des habitants et de répondre à leurs interrogations. Un minibus a sillonné les différents quartiers ; les élus ont à cette occasion expliqué les étapes de la concertation sur le quartier Danton, les grandes lignes du projet et les futures étapes.

PLACER LA MOBILITÉ AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le projet «mobilité» a été initié en 2010 par la Ville du Havre dans le cadre de l'appel à projets « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité ». En partenariat avec la CODAH, la Ville a mis en place un ensemble d'actions visant à lever les freins à la mobilité des demandeurs d'emploi non véhiculés et à faciliter l'utilisation des transports en commun :

--> Le service «Mob emploi»

Le dispositif Mob emploi, porté par l'association Sabine, propose des scooters à la location à tarif réduit. Ce service offre une réponse rapide aux besoins de déplacement des personnes en parcours d'insertion. 38 scooters sont ainsi proposés à la location. En 2011, 236 Havrais ont profité de ce service.

--> Le développement de la desserte de la Zone Industrielle Portuaire (ZIP)

Le projet consiste à augmenter l'offre sur la zone à partir de trois pôles d'échange : la gare centrale qui sera reliée par le tramway, une gare secondaire à l'est de la ville et un maillage routier de transports en commun dans la partie est de l'agglomération. La nouvelle desserte de la ZIP a été mise en service le 3 janvier 2011. Dix-sept lignes de bus avec sept services le matin et autant le soir, contre un seul auparavant, relient différents sites de la zone d'emploi : zone pétrochimique à l'est, zone logistique au sud, zone de terminaux de containers et pétroliers à l'ouest. Une première extension de ligne a été réalisée jusqu'au Terminal de l'Océan. En 2011, deux visites de la ZIP en bus ont été organisées pour une quarantaine de professionnels de l'insertion et

demandeurs d'emploi, afin de faire connaître le réseau.

--> La mise à disposition de tickets de bus

Pour lever les freins financiers à l'utilisation des bus, des tickets et cartes de transport gratuits ont été mis à disposition des demandeurs d'emploi. Ils permettent d'effectuer des trajets sur le territoire de la CODAH et vers Honfleur, où sont proposés de nombreux emplois dans la restauration et l'hôtellerie. Une navette effectue la liaison quotidienne vers Honfleur mais le coût du trajet (4€) reste dissuasif pour des personnes à faibles ressources. Ce système apprécié des conseillers emploi permet d'offrir une aide au transport réactive, notamment aux jeunes accédant à la formation. Les tickets sont également utilisés pour des périodes en milieu professionnel (PMP). Le système permet parfois d'éviter des situations critiques chez certains jeunes (cumul d'amendes). Il est une incitation efficace à l'utilisation du bus et à la mobilité. 221 Havrais ont bénéficié de cette aide en 2011.

--> Des navettes pour l'accès au forum emploi

Des navettes ont été mises en place pour faciliter l'accès des habitants des quartiers CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) aux Rencontres pour l'Emploi 2011. La mobilisation et l'accompagnement des publics ont été assurés par les associations et la Mission Locale. 39 Havrais ont utilisé ces navettes.

--> Des chèques-taxis pour la nuit

En mai 2011, un système de chèques-taxis a été instauré pour répondre aux besoins de trajets nocturnes domicile-travail. Ce service a per-

mis à dix-huit bénéficiaires d'accepter un contrat de travail en horaires décalés, essentiellement dans les secteurs de la restauration, du commerce et du nettoyage. Le système a été présenté aux commerces et hypermarchés de l'agglomération. Suite à cela, trois commerces ont orienté des bénéficiaires vers les antennes mobilité pour leur faire bénéficier de chèques-taxis.



DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

• LA CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Le Code des Marchés Publics de 2006 permet à l'administration publique d'imposer dans le cahier des charges des conditions d'exécution du marché qui visent à promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage. L'insertion peut être alors une condition d'exécution du marché, un critère de choix de l'entreprise attributaire ; il peut aussi être l'objet d'un marché quand un maître d'ouvrage achète des prestations d'insertion. En 2011, 254 personnes ont bénéficié de cette clause d'insertion, représentant 188 521 heures de travail dans les chantiers ANRU et hors ANRU.

« En 2011, **254** personnes ont bénéficié de la clause d'insertion prévue par le code des marchés publics. Elle représente **188 521** heures de travail dans les chantiers. »

LE FINANCEMENT DE BREVETS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tout jeune né après 1988 a l'obligation de détenir le BSR pour conduire un scooter. La Mission Locale a reçu une subvention pour financer les brevets des jeunes qu'elle reçoit. En 2011, 7 BSR ont ainsi été financés.



• LES CAFÉS DE L'EMPLOI

Lancés en 2008, les Cafés de l'emploi connaissent un franc succès. Le principe consiste à organiser, dans un cadre convivial autour d'un café, des entretiens d'embauche d'une quinzaine de minutes entre entreprises et candidats.

• LA MAIN TENDUE AUX JEUNES ISSUS DE QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

A la fin de l'année 2006, la direction opérationnelle « services de l'Emploi » et la direction régionale Normandie d'ADECCO ont proposé à la Ville de conduire une action expérimentale permettant l'accélération du retour ou de l'accès à l'emploi durable de 50 jeunes inscrits à la Mission Locale et issus des quartiers situés en zone urbaine sensible et dans le centre ancien.

Les jeunes intégrés dans le dispositif n'ont pas de qualification ou sont titulaires d'un diplôme de niveau V à niveau IV, avec un projet professionnel validé. Il est spécifié qu'ils doivent être inscrits dans un parcours d'accès à l'emploi et dans une démarche active d'insertion socioprofessionnelle, accompagnés et suivis par un conseiller Mission

Locale dans le cadre du CIVIS.

Cet accompagnement vise l'insertion sur les différents types d'emploi du marché par des missions de travail temporaire et de placement direct (CDD de plus de 6 mois, CDI, CNE, Contrats aidés de droit commun) et plus exceptionnellement d'accès aux dispositifs de formation en alternance.

En 2011, 68 jeunes sont entrés dans le dispositif et 49 (soit 89%) ont occupé un emploi.

Au total, 71 contrats ont été conclus : 14 CDI, 24 CDD, 1 contrat de professionnalisation, 4 CUI-CAE, 28 contrats de travail temporaire.

Au 31 décembre 2011,

- 37 jeunes étaient toujours en poste
- 20 jeunes ont travaillé pendant au moins 6 mois
- 37 jeunes ont travaillé pendant un mois sans interruption.

« En 2011, **68** jeunes sont entrés dans le dispositif et **49** (soit 89%) ont occupé un emploi. Au total, **71** contrats ont été conclus : **14** CDI, **24** CDD, **1** contrat de professionnalisation, **4** CUI-CAE, **28** contrats de travail temporaire. »





5 - PRODUIRE ET CONSOMMER « RESPONSABLES »

• LE PLAN DÉCHETS

Portée par sa volonté d'exemplarité, la Ville du Havre a souhaité travailler sur la réduction de sa propre production de déchets.

Six axes de travail ont été définis :

- intensifier le tri des déchets,
- organiser la collecte du verre,
- expérimenter le compostage des déchets fermentescibles,
- réduire la consommation de papier,
- réduire les déchets à la source,
- organiser la collecte des cartons bruns.

Un tableau de bord reprend les 165 actions pouvant être mises en place. Un correspondant déchet a été nommé dans chaque direction concernée. L'objectif est de diminuer de 7% la production à l'horizon 2014.

• LA RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE ET L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DES PRODUITS BIO ET LOCAUX

Un plan d'action stratégique visant à augmenter la part des produits biologiques et locaux dans la restauration collective municipale est mis en œuvre. Le premier volet du plan consiste à étudier l'adéquation entre l'offre et la demande ; il doit aboutir à la définition de scénarii concrets d'introduction des produits concernés. Un second volet vise à envisager la possibilité d'une installation d'un agriculteur bio sur un terrain de la Ville.



« Un plan d'action stratégique visant à augmenter la part des produits biologiques et locaux dans la restauration collective municipale est mis en œuvre. »

• DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA VILLE SE METTENT AU VERT

En 2011, cinq manifestations ont été accompagnées dans le cadre du projet «éco-manifestations». Trois ont donné lieu à différentes actions pour réduire les impacts des manifestations (fête du quartier de l'Eure-Brindeau, fête de la nature, Transat Jacques Vabre). La fête de quartier Danton-Rond Point a été l'occasion de mettre en place un atelier de sensibilisation à l'environnement.

• LA TRANSAT, UN ÉVÈNEMENT ÉCO-GÉRÉ

Évènement nautique majeur co-organisé par la Ville du Havre, la Transat Jacques Vabre est une course transatlantique en double qui emprunte la route du café, du Havre jusqu'à un port d'Amérique du sud. Elle a lieu tous les deux ans et donne lieu à l'installation d'un village d'animations pendant une semaine.

Dans la continuité des éditions 2007 et 2009 et dans le cadre du projet «éco-manifestations» de l'Agenda 21, la Ville accompagne les organisateurs de cette manifestation dans la réduction des impacts environnementaux engendrés par l'organisation de l'évènement.

L'édition 2011 de la Transat a fait l'objet de la construction d'un plan d'actions de développement et, en amont, d'un travail sur le marché de prestation du villagiste : l'objectif était d'intégrer au plus tôt dans la conception de l'évènement des préconisations environnementales. Une enquête réalisée par l'Université du Havre a montré que les visiteurs étaient sensibles au développement durable et trouvaient pertinent de mener des actions pour réduire l'impact environnemental de l'évènement. Kraft Food a assuré

la réalisation du bilan carbone de l'évènement.

Dans le domaine de la sensibilisation au développement durable, l'animation Surfrider a rassemblé 5 000 visiteurs dont une grande partie d'enfants des centres de loisirs. Les actions sont perfectibles mais le résultat est encourageant pour une manifestation de cette envergure.

• LES « CHANTIERS PROPRES » DANS LA CONTINUITÉ

Dans le cadre de l'Agenda 21, une charte «chantier propre» a été signée le 15 septembre 2010 entre la Ville du Havre et plusieurs partenaires du BTP. L'objectif visé : réduire les nuisances environnementales et les gênes causées au voisinage lors de la réalisation de travaux sur le territoire havrais.

La FRTP76 a adhéré à la démarche en novembre 2011. Deux autres structures, l'Apave et GRT-gaz se sont également engagées.

• DES MÉTHODES INNOVANTES POUR NETTOYER LES SOLS POLLUÉS

La Ville a répondu à l'appel à projet de l'ADEME sur les travaux de dépollution. Il s'agit de l'opération Gravelle Séward, portant sur l'aménagement de parcelles de terrains au nord du boulevard Winston Churchill en entrée de ville. Ces 35 000 m² de terrains aujourd'hui en friches accueilleront des activités tertiaires, voire des logements.

Ces sites ont connu des activités industrielles, notamment de la fabrication de peinture, huilerie, garages, stockage. Les études ont mis en évidence une pollution des sols de type hydrocarbures. La Ville du Havre a proposé de réaliser un traitement des terres in situ. La mise en œuvre est effective en 2012.



La Cité A Docks récompensée

La remise des Trophées du Cadre de Vie, organisée lors de la 16^e édition du festival Fimbacte à Paris, a été l'occasion pour la Ville du Havre de se voir attribuer le Trophée de l'Innovation publique par l'Observatoire territorial : pour saluer la réalisation des logements universitaires «conteneurisés» de la Cité A Docks.



« Un socle général et commun en matière d'éducation au développement durable. »

SENSIBILISER LES HAVRAIS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

• LA SEMAINE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« De la fourche à la fourchette : la révolution dans notre assiette » : telle était la thématique 2011 de la semaine du développement durable. La Ville du Havre a organisé une exposition de photos de Sébastien Champion ; des panneaux pédagogiques expliquaient au public de manière ludique l'évolution de l'agriculture des années 50 à nos jours, les gestes simples pour cuisiner autrement ou encore la provenance des produits dans les cantines scolaires de la Ville.

Des animations pour petits et grands ont été proposées.

800 personnes ont assisté à la conférence d'Henri JOYEUX, professeur de cancérologie et chirurgie digestive à la Faculté de médecine de Montpellier et au débat qui s'en est suivi.

• LES INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

La Ville du Havre mène depuis plu-

sieurs années une politique active d'éducation au développement durable à l'attention des jeunes écoliers. Elle se traduit par des interventions en classe à la demande des enseignants : les thématiques concernent le respect du cadre de vie, la préservation de la ressource en eau, le commerce équitable, la pollution de l'air, le réchauffement climatique et l'énergie. Les enseignants bénéficient d'apports techniques, d'aide à l'organisation de sorties, d'une mise en relation avec un réseau de partenaires et de prêts d'outils pédagogiques. 207 interventions en classe ont eu lieu en 2011 pour un total de 4390 scolaires sensibilisés.

• UN NOUVEAU PASSEPORT POUR L'ENVIRONNEMENT

En 2011, la Ville a mis en place le « passeport environnement » à destination des élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées. L'objectif est de leur permettre de disposer, avant l'entrée dans l'enseignement secondaire, d'un socle général et commun en matière d'éducation au développement durable.

Ce projet étant partagé par la

Municipalité et les représentants de l'Education Nationale, il a été décidé de proposer une véritable offre publique puisque celle-ci a vocation à concerner l'ensemble des écoles élémentaires. Des demandes ponctuelles peuvent être néanmoins accueillies lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre de véritables projets éducatifs (mission d'assistance et d'accompagnement de projets évoquée précédemment).

Le socle proposé s'articule autour de cinq thématiques : la nature, les déplacements, la consommation responsable, l'énergie et l'eau. Une exposition, un cahier (inspiré des cahiers de vacances), des expériences et des interventions en classe permettent d'aborder ces thématiques. Les contenus ont reçu l'aval de l'Inspection Académique.

L'objectif est d'intervenir une fois dans chaque école élémentaire d'ici à juin 2013. En 2011, le passeport a concerné 21 écoles (18 publiques et 3 privées) pour un total de 75 classes et 1694 élèves.



